



Le Président Burundais a pris part au Sommet africain sur l'énergie à Dar Es Salaam



Le Chef de l'Etat du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye, accompagné par la Première Dame, S.E Angeline Ndayishimiye, est rentré le mercredi 29 janvier 2025, après avoir participé au Sommet des Chefs d'Etat africain sur l'énergie, « Mission 300 » tenu à Dar Es Salaam en Tanzanie en date du 27 au 28 janvier 2025.

Ce sommet qui avait pour objectif de connecter 300 millions de personnes en Afrique à l'électricité à l'horizon 2030, fût une occasion pour les Chefs d'Etat et de Gouvernement de présenter l'état des lieux de la production énergétique

dans leurs pays respectifs, a confié à la presse Monsieur Sébastien Ntahogendera, Porte-parole adjoint du Président de la République du Burundi.

De son côté, le Numéro Un Burundais a fait savoir que le Burundi pour atteindre sa Vision du pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 prévoit « la construction des centrales Hydroélectriques sur 30 sites d'une capacité de 396MW, la construction de Centrales Solaires sur 13 sites qui fourniront 460MW, en complément au projet Rusumo falls déjà opérationnel, à la centrale KABU 16 de 20MW ainsi

Dans cette Edition:

page

Le Président Burundais a pris part au Sommet africain sur l'énergie à Dar Es Salaam

1

Muremera : lancement de la campagne de plantation d'arbres agroforestiers

2

La société coopérative des Députés et du personnel de l'Assemblée nationale espère un lendemain meilleur

3

Le Sénat du Burundi souhaite que les crimes commis sous la colonisation soient mis à découvert

3

Lancement du partenariat 2024-2029 entre le Burundi et la Banque mondiale

4

Burundi : vers la stabilisation des réseaux téléphoniques dans tout le pays

5

La digitalisation de l'information juridique, un pari gagnant

5

L'impact négatif du mercure sur la santé humaine et l'environnement

6

Gitega : la promotion des droits de la femme, une priorité

7

que les centrales de Jiji et Mulembwe en cours de finalisation ».

Par ailleurs, l'interconnexion avec la Centrale Renaissance de l'Éthiopie dont la ligne d'écoulement va relier le RWANDA et le Burundi via les Postes de NGOZI et d'IZEGE est en cours de construction et fournira au Burundi 200MW sans oublier le raccordement au réseau de la Tanzanie en vue de tirer profit de 200MW de la centrale hydro-électrique Julius NYERERE, a entre autres révélé le Porte-parole adjoint du Président de la République.

Ce sommet a été sanctionné par la signature d'une «Déclaration de Dar es Salaam sur l'énergie » dans laquelle les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains

s'engagent à produire des énergies renouvelables fiables, abordables, propres et durables dont profitera aussi le Burundi.

En marge de ce sommet, le Numéro Un Burundais a eu des échanges avec certains de ses Homologues notamment le Président Denis Sassou-Nguesso de la République du Congo avec lequel ils ont évoqué les questions liées de la coopération bilatérale et sous régionale.

Le Chef de l'Etat du Burundi s'est en outre entretenu avec son Homologue Tanzanien Madame Dr. Samia Suluhu Hassan. L'entretien a porté sur les enjeux de l'intégration régionale, avec un accent particulier sur le prochain Chemin de fer Tanzanie-Burundi et la République Démocratique du Congo. **(Présidence)**

Muremera : lancement de la campagne de plantation d'arbres agro-forestiers



atives agricoles, qui ont pour objectif d'améliorer la production tout en préservant l'écosystème local. Dans son discours, Monsieur Prosper Bazombanza a insisté sur le rôle fondamental de l'agriculture durable. Il a rappelé que le principe sacro-saint en matière d'agriculture, est d'augmenter la production agricole tout en protégeant l'environnement. Il a également encouragé les agriculteurs et les coopératives locales à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, en particulier en plantant des herbes fixatrices et des herbes fourragères pour nourrir le bétail, en référence à la pratique de la stabulation permanente, courante au Burundi.

Le vendredi 31 janvier 2025, le Vice-Président de la République du Burundi, Monsieur Prosper Bazombanza, a officiellement lancé, la campagne de plantation d'arbres agro-forestiers sur la colline de Muremera, située dans la commune de Giheta, dans la province de Gitega. Cet évènement a marqué une étape importante dans les efforts du Gouvernement pour concilier l'agriculture et préserver l'environnement.

Le Vice-président de la République du Burundi Monsieur Prosper Bazombanza a salué cette initiative en soulignant l'importance de l'agroforesterie dans le développement rural durable. Les arbres actuellement plantés sur cette vaste étendue de 180 hectares de cultures agricoles variées sont principalement de deux espèces : le grevillea et le cariantra. Ces arbres sont intégrés dans un espace cultivé par plusieurs coopéra-

Le Vice-Président de la République du Burundi, Monsieur Prosper Bazombanza a souligné par ailleurs l'importance de la responsabilité fiscale pour le développement économique du pays. "Une fois les récoltes vendues, il est impératif que les coopératives s'acquittent de leurs devoirs fiscaux pour contribuer au développement collectif", a-t-il déclaré, en faisant un clin d'œil aux coopératives impliquées.

A cette occasion, il a laissé entendre que la colline de Muremera, qui s'étend sur 340 hectares, constitue un modèle de gestion durable des ressources naturelles, alliant agriculture, élevage et reboisement.

Selon le Vice-Président de la République du Burundi, cette initiative vient renforcer les efforts du Gouvernement en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre le changement climatique, tout en soutenant le développement des coopératives agricoles locales. **(RTNB)**

La société coopérative des Députés et du personnel de l'Assemblée nationale espère un rendement meilleur



Le Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe, Président de l'Assemblée nationale, s'est déclaré satisfait de la récolte de pommes de terre et de l'état florissant d'une vaste étendue du champ de maïs de la coopérative SOCODEPAN lors de la visite du jeudi 30 janvier 2025 à Nyamugari, commune Buhiga, province de Karusi.

Il a saisi cette occasion pour indiquer que les Députés membres de la SOCODEPAN, en marge de leurs missions de voter la loi et de contrôler l'action gouvernementale, ont le souci, à travers le travail de cette coopérative, de prêter main forte au Gouvernement dans sa mission d'atteindre la vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060, en mettant en exergue le rôle prépondérant du secteur agricole. Sur ce, ajoute-t-il, les Députés veulent accompagner l'Etat dans sa mission plurielle. Il a souligné que c'est la toute première fois qu'une telle initiative est prise par des Députés, et a demandé, par la suite, que d'autres institutions suivent l'exemple de ces représentants du peuple.

Le Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe a fait savoir qu'un projet d'élevage est en perspective pour que les champs soient dotés d'une fumure or-



ganique. Il a émis le souhait de voir le site devenir un centre de rayonnement basé sur l'activité agropastorale. Aussi souhaite-t-il que la nouvelle province de Gitega, par le biais des activités de la SOCODEPAN, dispose, dans les jours à venir, d'un centre semencier, et le cas échéant d'un agropole. Il n'a pas oublié de remercier vivement l'Etat qui a daigné accorder à la SOCODEPAN un terrain d'une superficie de cent (100) hectares.

Il sied de souligner que le projet implanté par la SOCODEPAN en province Karusi procure plusieurs avantages à la population, selon le Gouverneur de cette entité administrative, Madame Dévote Nizigiyimana, car il y a eu des emplois donnés, création d'un marché d'écoulement de la production de cette coopérative, sans oublier que les techniques culturales de cette société servent d'inspiration et de leçon pour la population de Karusi. Aussi, a ajouté le Gouverneur de la province de Karusi, cette population aura-t-elle un accès facile aux semences sélectionnées que cette coopérative va produire. **(Assemblée Nationale)**

Le Sénat du Burundi souhaite que les crimes commis sous la colonisation soient mis à découvert

Sous les auspices du Président du Sénat, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, le Sénat du Burundi a organisé une conférence publique sur les résultats de la recherche sur la période coloniale allemande et les effets de la réforme administrative de 1925 au Burundi, le mardi 28 janvier 2025 aux enceintes du Donatus Center en Mairie de Bujumbura.

Cette Conférence a vu la participation de deux Vice-

Présidents du Sénat, Honorable Denise Ndadaye et Honorable Fabrice Nkurunziza, des parlementaires, l'ancien Chef d'Etat Sylvestre Ntibantunganya, les membres de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH), de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) et de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), les Représentants des corps diplomatique et consulaire, le Système des Nations Unies et ONGs, les Représentants des confessions religieuses, les Représentants de la



magistrature, les Représentants des partis politiques, les Représentants des corps de défense et de sécurité et autres.

Dans son discours d'ouverture, le Président du Sénat du Burundi a d'abord rappelé aux participants que le Sénat du Burundi a un rôle important d'œuvrer pour la réconciliation entre les Burundais et qu'il ne peut pas exercer cette tâche sans avoir recours au passé.

Il a ensuite fait savoir que le Sénat du Burundi souhaite que les crimes commis par les colons soient mis à découvert et a encore rappelé qu'avant l'arrivée des Allemands, le Burundi était un pays bien hiérarchisé avec

un tissu social solide, en témoigne la façon dont ils s'acquittaient de leurs tâches, que ce soit dans l'entraide lors des travaux et des cérémonies. Le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a indiqué que les colons se sont accaparés toute la richesse du pays dont l'or, la carrière, etc.

Continuant son discours, le Président de la Chambre Haute du Parlement a demandé que ce rapport soit consigné dans une anthologie des faits qui ont véritablement marqué l'histoire du Burundi.

Après le discours d'ouverture, les experts qui ont conduit cette recherche ont eu le temps d'expliquer aux participants les conséquences de la colonisation dans tous les secteurs de la vie du pays entre autres, l'ethnisation de la société burundaise, la haine intercommunautaire, les crises sociopolitiques, la destruction des fondements culturels, politiques et sociaux, etc.

Dans son discours de clôture, le Président du Sénat a demandé qu'on tire, de ce rapport, des leçons qui seront enseignées aux élèves dans les écoles et aux Burundais. Il a demandé de se réveiller tout en gardant à l'esprit que c'est bien eux-mêmes qui doivent construire leur nation. **(Sénat)**

Lancement du partenariat 2024-2029 entre le Burundi et la Banque mondiale



Le 31 janvier 2025, le Premier Ministre Lieutenant de police Gervais Ndirakobuca a procédé, en Mairie de Bujumbura, à l'ouverture du processus de préparation du nouveau cadre de Partenariat Pays (CPP) entre le Groupe de la Banque mondiale et le Burundi, couvrant la période 2024-2029. Ce cadre de Partenariat Pays (CPP) entre le Groupe de la Banque mondiale et le Burundi, vise à renforcer la coopération et à soutenir les priorités de développement du Burundi pour les années à venir.

Dans son allocution, le Premier Ministre Gervais Ndi-

rakobuca a souligné que ce nouveau cadre de partenariat pour la période 2024-2029 arrive à un moment opportun car dit-il, le Burundi s'engage résolument sur la voie de l'émergence et du développement durable. Ce partenariat avec la Banque mondiale est essentiel pour accompagner la mise en œuvre de la vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060.

Le cadre de partenariat 2024-2029 sera aligné avec les outils nationaux de planification, dont la Vision Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060, le Plan national de développement 2018-2027, et le Programme national de capitalisation de la paix, a souligné le premier ministre burundais.

Selon le Premier Ministre, les nouvelles priorités du gouvernement, telles que l'amélioration de la productivité agricole, la diversification de l'économie, l'exploitation minière et le tourisme, seront prises en compte dans ce partenariat avec la Banque mondiale pour soutenir la croissance durable du pays.

La représentante de la Banque Mondiale au Burundi Madame Hawa Cissé Wagué, a indiqué que ce nouveau cadre de partenariat interviendra dans 18 programmes prioritaires du Plan National de Dé-

veloppement (PND) du Gouvernement du Burundi. Parmi ces priorités figurent l'investissement dans l'énergie, le chemin de fer et le capital humain, afin de soutenir le développement durable du pays. (RTNB)

Burundi : vers la stabilisation des réseaux téléphoniques dans tout le pays



Le mardi 28 janvier 2025, le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique Monsieur Martin NITERETSE et la Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias Madame Léocadie NDACAYISABA ont organisé en Mairie de Bujumbura, une réunion conjointe à l'endroit des Gouverneurs des Provinces et des Opérateurs dans le secteur de la télécommunication

Ces sociétés sont entre autres Econet-Leo, Vietel Burundi et Onatel. C'était dans le cadre de trouver des solutions durables aux problèmes de faibles connexions qui s'observent.

Les responsables de ces sociétés de télécommunications se sont engagés à transmettre au Ministère de Communication, des Technologies, de l'Information et des Médias jusque vendredi de cette semaine, un plan d'extension des zones de réseaux et de réhabilitation des sites non fonctionnels, en vue de stabiliser les réseaux dans tout le pays.

Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique Monsieur Martin NITERETSE a rappelé que la communication est un facteur primordial de sécurité au sein de la population car, si la communication est coupée la sécurité de la population est perturbée automatiquement sans oublier la perturbation de certaines activités de développement.

Il a interpellé ces responsables des sociétés de télécommunications à s'approprier du slogan de cette année; "une année du laborieux" en vue d'arroser à travers tout le pays une connexion maximale. Ainsi, les lamentations au sein de la population cesseront selon lui. (RTNB)

La digitalisation de l'information juridique, un pari gagnant



Le vendredi 31 janvier 2025, le Secrétaire Permanent au Ministère de la Justice, Monsieur Gervais Hajayandi a procédé à la clôture du projet « accès à l'information juridique numérique », un projet réalisé en province Makamba par le consortium fait des ONG, Cordaid, AUFIN

Burundi et Bibliothèque sans Frontière sous le financement de l'ambassade des Pays-Bas.

Ce projet exécuté du 15 août 2021 au 31 décembre 2024, a été financé à hauteur de 2.816.640 euros. 73.000 ménages ont bénéficié de ce projet; 1.445 tablettes avec des contenus juridiques actualisés ainsi que 25 bibliothèques juridiques numériques, ont été distribuées selon Monsieur Pamphile Nyandwi, coordinateur des programmes justice à Cordaid.

Il a ajouté qu'au cours de ce projet, 2055 membres des conseils des notables collinaires ont été formés sur la résolution des conflits, tandis que 695 d'entre eux dont 278 femmes ont reçu la formation sur l'utilisation de l'application "legalcoach".

Au cours d'un atelier de clôture de ce projet qui a eu

lieu ce vendredi en Mairie de Bujumbura, le Secrétaire Permanent au Ministère de la Justice, Monsieur Gervais Hajayandi a indiqué que ce projet a amené des innovations marquantes et qu'il a contribué significativement à l'accès à la justice.

Il souhaite que ce projet soit réalisé dans toutes les autres provinces du pays, pour continuer à faciliter l'accès à l'information juridique.

Ce projet a permis l'accès facile à la loi parce qu'on ne feuillette plus dans les livres. Il contribue également à la

rédaction rapide des procès, témoigne Monsieur Juste Bizimana, Vice-Président de la cour d'appel de Makamba.

Monsieur Emmanuel Ntakirutimana, habitant de la colline Nyankara de la zone Nyange en commune et province Makamba a signalé que l'application "legalcoach" lui a permis à son entourage d'avoir différentes informations en rapport avec la loi et de savoir quand résoudre pacifiquement les conflits et quand recourir aux tribunaux. (RTNB)

L'impact négatif du mercure sur la santé humaine et l'environnement



Dans le cadre du projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles et sensibilisation accrue des principales parties prenantes aux questions relatives au mercure pour la mise en œuvre de la convention de Minamata sur le mercure, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage à travers l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), a organisé du 28 au 29 janvier 2025 en Mairie de Bujumbura, un atelier technique de sensibilisation et d'éducation à l'endroit des professionnels de santé et les dentistes sur l'impact négatif du mercure sur la santé humaine et l'environnement. C'était aussi l'occasion d'échanger sur la façon de lutter contre les produits dangereux pour la santé

humaine et l'environnement.

Selon un expert en santé environnementale, Monsieur Prosper Muyuku, les activités d'extraction minière à petite échelle de l'or, sont une source importante d'émission de mercure dans l'environnement. Au Burundi, le secteur d'exploitation minière artisanale de l'or (EMAPE) constitue une ressource importante pour le pays. Au niveau national, Monsieur Prosper Muyuku a fait savoir que les exploitations artisanales à petite échelle constituent 70% de toutes les exploitations minières à petite échelle d'or.

Il a indiqué que lors de la séparation de l'or du mercure par chauffage, le mercure, comme il est un liquide à température ordinaire, se volatilise facilement. Ces vapeurs rendent toute la chaîne d'alimentation dangereuse par bioaccumulation du métal lourd qui est le mercure. Les plantes, les poissons et de façon générale l'environnement, les écosystèmes et par conséquent la vie humaine et animale s'en retrouvent fortement menacés.

Selon cet expert, les vapeurs de mercure peuvent provoquer des troubles de mémoire, des tremblements, de l'irritation et des troubles cognitifs. Une exposition prolongée au mercure peut entraîner une insuffisance rénale. L'inhalation prolongée des vapeurs de mercure irrite les voies respiratoires. Le mercure peut causer des anomalies congénitales et affaiblir les défenses immunitaires.

Selon lui, la gestion des risques physiques, biologiques, chimiques, physiologiques et psychiques, nécessite une approche intégrée combinant les technologies alternatives, la régulation stricte et la sensibilisation des communautés. Étant donné que la convention de Minamata sert à réduire les impacts néfastes du mercure, il a souligné que sa mise en œuvre dépend du soutien international, de la volonté politique et de la participation active des acteurs locaux. La mise en œuvre de cette convention

suppose aussi, d'après lui, que les mineurs soient informés des souffrances courantes qu'ils peuvent subir, lorsqu'ils sont exposés au mercure et au cyanure.

Signalons que cet atelier a vu la participation des médecins, laborantins, pharmaciens, dentistes de la Mairie de Bujumbura et ceux qui travaillent dans les régions d'exploitation de minerais. **(ABP)**

Gitega : la promotion des droits de la femme, une priorité



Le Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre Madame Imelde SABUSHIMIKE a organisé le mardi 28 janvier 2025 au chef-lieu de la Province Gitega, un atelier de diffusion du 6^{ème} rapport national sur la déclaration et le programme d'actions de Beijing, et de vulgarisation des recommandations acceptées par le Burundi de l'examen périodique universel pour le quatrième cycle de 2023. L'atelier a été organisé à l'intention des femmes leaders dans différents secteurs de la vie nationale.

Au cours de l'ouverture des activités de cet atelier, l'Assistante du Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Madame Véronique Barindogo, a fait savoir que la vulgarisation de ce rapport rentre dans le principe du gouvernement burundais selon lequel les droits de la personne humaine et surtout ceux de la femme en particulier doivent être respectés, car au cas contraire, il s'est avéré que c'est le pays et les familles qui en subissent les conséquences.

C'est ainsi que selon toujours cette autorité, le Gouvernement burundais a déjà mené beaucoup d'ac-

tions entre autres la mise en place de la banque pour les femmes, l'insertion des femmes dans les instances de prise de décision.

De leur côté, les participants à cet atelier plaident pour le renforcement des capacités pour les femmes sur les droits de la personne humaine et les textes de lois y relatifs, pour la création et l'implantation des imprimeries, cyber ainsi que les cantines scolaires sans ignorer les séances de renforcement des capacités des textes protégeant les femmes de la base au sommet et ont terminé en demandant qu'il y ait élaboration dans le Plan Communal de Développement Communautaire (PCDC) des projets allant dans la protection des filles et femmes.

Pour clôturer cette réunion, le Directeur Général de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Monsieur Gérard Hakizimana a recommandé aux participantes de vulgariser à leurs paires les enseignements qu'elles viennent de bénéficier et le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre a promis un soutien indéfectible pour promouvoir les droits de l'homme en général et ceux des femmes en particulier. **(RTNB)**

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développe- ment

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi